

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 8 janvier 2019

Madame Laury Bacro
Coordonnatrice
Réseau Solidarité Itinérance du Québec
1431, rue Fullum, bureau 204
Montréal (Québec) H2K 0B5

Madame,

La présente lettre est en réponse à votre correspondance portant sur la mise en œuvre du programme *Vers un chez soi* au Québec.

Comme vous le savez, le programme *Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance* sera lancé le 1^{er} avril 2019, en remplacement de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI).

Les discussions entre les gouvernements du Québec et du Canada sont en cours afin de convenir de la façon dont *Vers un chez-soi* sera mis en œuvre au Québec. Dans ce cadre, le Gouvernement du Québec souhaite que la mise en œuvre du programme *Vers un chez-soi* s'inscrive en cohérence avec la *Politique nationale de lutte contre l'itinérance : Ensemble pour éviter la rue et en sortir* et son *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 : Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance*. Par ces engagements structurants, le Gouvernement du Québec reconnaît qu'il est nécessaire d'adopter des stratégies diversifiées afin de lutter contre un phénomène qui prend de nombreuses formes.

Les discussions menant à l'Entente Canada-Québec pour la mise en œuvre de *Vers un chez-soi* pourraient cependant se poursuivre au-delà du 1^{er} avril 2019. Dans ces circonstances, les deux gouvernements ont convenu conjointement de stratégies pour assurer la continuité des services au cours de cette période de transition. À cet égard, les modalités de l'année transitoire 2019-2020 ont été transmises aux centres intégrés et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux le 17 décembre dernier. Le comité consultatif de la SPLI, dont fait partie le Réseau Solidarité Itinérance du Québec a également été informé de ces modalités le 17 décembre.

...2

Soyez assurés que le Gouvernement du Québec déploie les ressources nécessaires afin d'obtenir une Entente Canada-Québec qui soit en cohérence avec les orientations québécoises, et ce, dans les meilleurs délais.

Je vous remercie de nous avoir informés de vos préoccupations à l'égard de la mise en œuvre du programme *Vers un chez-soi* au Québec. Plusieurs de vos organismes membres nous ayant partagé leurs préoccupations à ce sujet, n'hésitez pas à leur acheminer la présente lettre.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M. Yvan Gendron, MSSS
Mme Lyne Jobin, MSSS

N/Réf. : 18-MS-05223-01